



L'ÉCHO FANOUIN

N°16 - ÉTÉ 2025

Installation du CMJ

2025-2027

Samedi 8 mars 2025



Élection du Conseil Municipal des Jeunes :
une jeunesse engagée
pour Feneu





Edito

Chères Fanouines, chers Fanouins,

Chaque saison à Feneu apporte son lot d'actions concrètes, de rencontres et d'élan collectifs. Ce printemps en particulier nous a offert de beaux jalons, fruits du travail engagé ensemble ces dernières années.

Je suis fier, avec l'équipe municipale, d'avoir pu mener à bien des projets qui renforcent notre cadre de vie et notre identité : l'inauguration du nouveau club-house et la réfection de la halle, le réaménagement du cimetière et la création du jardin du souvenir en sont les plus récents exemples. D'autres avancées s'inscrivent déjà dans un temps plus long : le dépôt du permis d'aménager du lotissement de Bel Air avec la perspective d'une commercialisation d'ici un semestre et le lancement du concours d'architectes pour le futur pôle enfance, dont les premières esquisses sont attendues pour la fin 2025. Dans l'attente, nous améliorons nos espaces de proximité avec la réfection de l'annexe du Bois au Juge, la création d'une salle de convivialité ou encore le réaménagement du jardin municipal à l'automne.

Mais ce bulletin n'est pas qu'un retour sur ce qui est fait : il reflète aussi notre volonté d'avenir. L'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes illustre à merveille cette dynamique. Leur fraîcheur, leurs idées et leur engagement sont une source d'enthousiasme pour nous tous. Ils nous rappellent combien l'avenir se construit dès maintenant, dans l'écoute, le dialogue et la créativité.

Et à l'heure où nous nous apprêtons à partager ensemble les beaux moments de « Feneu fête l'été », je ressens avec force ce qui fait le cœur de notre commune : l'envie de faire ensemble, de bâtir dans la confiance, avec bienveillance et ambition.



Election du Conseil Municipal des jeunes

J'ai la conviction que notre commune mérite un avenir décomplexé, ambitieux et humain. Un avenir que nous façonnons collectivement, à l'image de ce qui fait la richesse de Feneu : sa solidarité, son esprit d'initiative, sa fidélité à ses racines.

C'est nourri de cette énergie commune, du plaisir que j'ai à agir avec vous et de la confiance que vous m'accordez, que je souhaite continuer à servir Feneu et ses habitants, avec détermination et enthousiasme. Très bel été à vous toutes et tous,

Mickaël Jousset
Maire de Feneu

Mairie de Feneu - Place de la mairie - 49460 Feneu - Téléphone : 02 41 27 27 30 - Adresse email : accueil.mairie@feneu.fr
Retrouvez toute l'information municipale sur le site : www.feneu.fr - ou suivez-nous sur la page Facebook de la commune : [@feneu49460](https://www.facebook.com/feneu49460)

Journal d'information de la commune de Feneu – Printemps 2025

Responsable de la publication : Mickaël Jousset

Rédaction/Conception : M.Jousset / E.Choveau/G. Cordier/N. Cornet/B. Ferri/Y. Giraud/R. Grosbois/R.Chapotte/E. Wagner/Services municipaux/Associations - Photos : Mairie de Feneu / Y. Choveau - Maquette : BROGARD Design - Impression : Réalisaprint - imprimé sur papier FSC - Tirage : 1100 exemplaires - ISSN 2823-1805 - Légende de la couverture : Conseil municipal des jeunes.

1^{er} rang : Eliot Lochard, Clémentine Plessis-Chiron, Manon Grosbois, Cassandre Morin.

2^{ème} rang : Lucie Fiscel, Solal Ferri, Timaël Boulis, Lilou Terrien, Maëlle Taillandier, Anna Cornet, Mathis Bouyer.

3^{ème} rang : Yvette Giraud, 1^{ère} Adjointe et Mickaël Jousset : Maire.



CAFÉ FANOUIN

Échangez, partagez et participez à la vie de votre commune ! Tous les mois, venez rencontrer vos élus municipaux autour d'un café convivial

- samedi 7 juin au cimetière à 10h : présentation des nouveaux aménagements et du Jardin du Souvenir
- Samedi 4 juillet au jardin municipal à 18h30 : apéro fanouin "Feneu fête l'été"
- Samedi 6 septembre à l'espace culturel à 10h00 : forum des associations



CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil se déroulent à l'espace culturel et sont ouvertes au public. L'ordre du jour est affiché en mairie et sur le site internet. Les procès-verbaux sont consultables sur www.feneu.fr ou sur la

borne d'affichage légal à l'extérieur de la mairie.

Prochains conseils municipaux - à 20h30 :

- Lundi 30 juin
- Lundi 1^{er} septembre
- Lundi 29 septembre



PERMANENCE DES ÉLUS

Tous les vendredis sans rdv de 14h à 17h à la Mairie.



DES CHANGEMENTS DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

- Le 30 avril 2025, Isabelle Croué, agent municipal, quitte la commune pour une nouvelle vie.
- Arrivée dans la collectivité en 2002, pour renforcer la petite équipe en place, ses missions n'ont cessé d'évoluer, lui demandant de s'adapter à chacun des changements.
- De l'état civil à la comptabilité, en passant par l'accueil et l'urbanisme, Isabelle a œuvré dans de multiples domaines de compétence de la commune.
- L'absence de directeur général des services de 2017 à 2020 a sans doute été la période la plus difficile de sa carrière puisqu'elle a dû faire face à de nouvelles responsabilités.
- Depuis septembre 2020, elle assurait les missions de gestion de la comptabilité et des ressources humaines.
- Devenue une des plus anciennes employées municipales et connaissant bien la commune, ses collègues ont pu apprécier sa mémoire et y faire souvent appel.
- C'est donc une retraite bien méritée qui attend Isabelle.
- Elle va pouvoir se consacrer à ses enfants et petits-enfants sans se soucier du planning de congés à organiser...
- Nous lui souhaitons de bien profiter de sa nouvelle vie !
- Avec ce départ, l'équipe administrative se réorganise avec l'arrivée de Gaëlle Landais qui assurera la gestion comptable et budgétaire de la commune.

Parole à la liste « Agir ensemble pour Feneu » - Majorité municipale



Depuis 2021, notre majorité municipale agit avec constance pour améliorer la qualité de vie à Feneu, renforcer les liens, encourager les initiatives, valoriser notre cadre de vie et préserver ce qui fait notre identité fanouine.

Ce mandat est marqué par de nombreuses réalisations concrètes : en faveur du sport et du loisir, des associations, de l'environnement et les mobilités, de la jeunesse et du vivre-ensemble. Mais aussi par la mise en œuvre de projets structurants pour demain, comme le futur pôle enfance ou les nouveaux lotissements qui participeront activement au développement et à l'attractivité de notre village.

Nous croyons qu'une commune forte, vivante et dynamique, c'est d'abord une commune à l'écoute de ses habitants. C'est ce qui nous anime, au quotidien.

Vous avez envie de contribuer, de partager une idée, un regard, une énergie, un projet ? Rejoignez-nous ! Que vous soyez habitant de toujours ou nouvellement arrivé, chaque voix compte.

L'avenir de Feneu s'écrit aujourd'hui avec toutes celles et tous ceux qui veulent s'y engager avec enthousiasme, simplicité, responsabilité et volonté.

Continuons, ensemble, à faire de Feneu un village où il fait bon vivre, bon grandir, bon vieillir, bon s'engager !

L'équipe "Agir Ensemble Pour Feneu"
Contact : agirensemblepourfeneu@gmail.com

La liste « Unis et engagés pour Feneu », Minorité municipale, n'a pas transmis de texte pour ce numéro.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Guiniac née Thoby Isabelle	10 janvier 2025
Gaboreau née Burillon Mireille	20 janvier 2025
Bodin Serge.....	24 janvier 2025
Cosnard Claude.....	27 janvier 2025
Costenoble née Fourrier Ginette	29 janvier 2025
Beauménil née Naturel Denise.....	14 février 2025
Rousseau Robert.....	15 février 2025
Gillardin Micheline.....	8 avril 2025
Bedouineau née Vincent Yvette.....	14 avril 2025

Fertré née Miot Juliette.....	21 avril 2025
Ouriou née Rioux Marie-Josèphe	25 avril 2025

NAISSANCES

Pouilloux Elio	26 janvier 2025
Morel Alice.....	7 février 2025
Rival Noé	24 février 2025

MARIAGE

Maurice David et Prime Séverine	25 janvier 2025
---------------------------------------	-----------------



BUDGET 2025 : MAÎTRISE, EFFICACITÉ ET PROJETS D'AVENIR

Voté fin février, le budget primitif 2025 confirme la volonté municipale : gérer au plus juste pour agir durablement. Les dépenses de fonctionnement, à hauteur de 2 348 606 €, restent stables par rapport à 2024, malgré la pression sur les prix de l'énergie. La gestion active de nos consommations porte ses fruits !

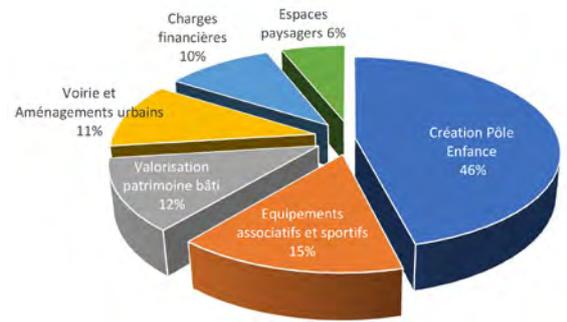
Afin de renforcer l'efficacité de nos services techniques, un agent supplémentaire sera recruté. Objectif : dégager du temps au responsable d'équipe pour définir les plans de charge et coordonner avec anticipation les interventions afin de gagner en efficience.

Côté recettes, l'évolution inférieure à l'inflation des taxes locales et tarifs des services et le travail de fond pour mener des projets qui puissent être subventionnés permettent de préserver avec responsabilité l'équilibre financier.

Sur le volet investissement, l'année sera marquée par l'aboutissement de deux projets attendus : l'aboutissement de la rénovation de la halle de tennis ainsi que l'achèvement de l'aménagement du complexe du Bois au Juge avec la restructuration de l'annexe de la salle de sports en salle de convivialité. La valorisation de notre patrimoine bâti et l'amélioration de notre cadre de vie avec le réaménagement de notre environnement figurent aussi au programme.

Enfin, une réserve financière est d'ores et déjà constituée pour accompagner le grand projet à venir : le pôle enfance.

Grâce à ce budget, nous poursuivons nos ambitions : investir utilement, entretenir notre patrimoine et préparer l'avenir de Feneu !



Dépenses de fonctionnement :
Renforcement équipe technique
Maîtrise dépenses d'énergie

Recettes de fonctionnement :
+2% services et taxes foncières
Inférieure à l'inflation

Principaux projets 2025 :

- **printemps** : Inauguration du club-house suite rénovation de la halle de tennis.
- **automne** : Restructuration de la salle de convivialité du Bois au Juge.
- **hiver** : Réaménagement du jardin municipal.

FENEU BOUGE : LES PROJETS EN COURS



Bois au Juge : installation de nouveaux buts de football

La commune de Feneu a récemment renforcé ses installations sportives au complexe de sports et loisirs du Bois au Juge avec l'ajout de deux nouveaux buts de football. Cette initiative vise à répondre à la demande

croissante des habitants pour des infrastructures de qualité, adaptées à la pratique du football en plein air. L'installation de ces nouveaux équipements, conformes aux normes en vigueur, s'inscrit dans une démarche plus large visant à promouvoir l'activité physique, pour le bien-être et la santé de ses citoyens. La municipalité invite les habitants à profiter de ces installations, tout en respectant les règles d'utilisation.

Jardin municipal : lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre

Le projet de réaménagement du jardin municipal (rue de Grez) en un jardin pédagogique et écologique vient de franchir une nouvelle étape. Après la phase de rédaction du cahier des charges (travail réalisé conjointement avec le Département et Angers Loire Métropole) et la réalisation des études sylvicoles et hydrologiques, en parallèle de

l'obtention d'une subvention du Département d'un montant de 10 000€, la municipalité vient de publier courant avril la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre. Objectif : finaliser les plans du projet pour une réalisation des travaux à l'hiver 2025-26.

La première tranche du lotissement « Bel Air » avance !

Le permis d'aménager a été déposé le mois dernier et la liste d'attente des intéressés pour l'acquisition des parcelles qui n'a cessé de grandir est consolidée. Ce projet, qui allie espaces généreux et respect de la trame végétale, est ainsi sur de bons rails. La viabilisation et la commercialisation des terrains sont prévues pour le prochain semestre. Une communication dédiée est en préparation pour soutenir ces étapes clés !

Le pôle enfance : Le projet prend forme !

En plus de l'école publique, ce pôle comprendra la reconstruction du restaurant scolaire et des espaces périscolaires. Un ensemble moderne et pédagogique, pensé pour répondre aux enjeux démographiques, climatiques et sociétaux. Le programme détaillé a été finalisé en avril et le concours d'architecte est lancé. Les premières esquisses seront disponibles d'ici la fin de l'année. Un projet résolument tourné vers l'avenir !



ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) 2025-2027

Mis en place en 2021, le CMJ est renouvelé pour la troisième fois pour la mandature de 2025-2027.

Le jeudi 6 mars 2025 les élèves des classes de CM des écoles de Feneu ont élu leurs 11 représentants. Ils seront les porte paroles des jeunes fanouins durant les deux prochaines années.

Revenons sur le déroulement de ces élections : après un dépôt de candidature mi janvier, les jeunes candidats à cette élection ont déposé leur profession de foi et leur affiche. Ces dernières ont été affichées en mairie et chacun a eu la possibilité de défendre ses idées lors du café fanouin du 1^{er} mars 2025.

L'installation du CMJ et l'élection du maire ont eu lieu le 8 mars 2025 en présence de Mickaël Jousset, maire de Feneu, mais aussi des familles et des membres du précédent conseil venus encourager cette nouvelle équipe. De belles idées sont portées par cette dernière : préserver l'environnement, partager et apprendre à se connaître, améliorer les bâtiments et les structures existantes. Les réunions de travail sont programmées environ toutes les 5 semaines et

permettront de porter les projets choisis par les élus dans les propositions.

Le 25 mars 2025 s'est tenue la première réunion et elle a permis de rencontrer les membres du précédent CMJ afin d'échanger sur le bilan des uns et les idées phares des autres. Un moment très convivial à renouveler sur les points de convergence.



les jeunes élus sortants dressent le bilan de leur mandat et passent le relais

Les 13 élus sortants ont réalisé une vidéo pour partager avec les candidats leurs sentiments et impressions sur leur mandat.

Les moments de solidarité comme le service pour le repas des aînés, ainsi que les commémorations 8 mai et 11 novembre remportent une large part des suffrages. Toutefois c'est l'organisation des Olympiades qui se sont déroulées en septembre dernier qui fait l'unanimité. Cet événement qu'ils ont organisé, à destination des enfants de la commune de 6 à 14 ans, leur a permis de travailler et de prendre des décisions ensemble.



UNE MUTUELLE COMMUNALE À FENEU : FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

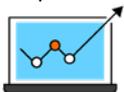
Dans un contexte où les dépenses de santé pèsent de plus en plus lourd sur le budget des ménages, nombreux sont ceux qui renoncent à se soigner faute de moyens. Pour répondre à cet enjeu, la commune de Feneu souhaite mettre en place une mutuelle communale.

Cette initiative permettrait à un organisme mutualiste de proposer une complémentaire santé à tarifs négociés accessible à l'ensemble des habitants. Elle s'adresserait en priorité à celles et ceux qui ne bénéficient pas d'une

mutuelle obligatoire liée à leur activité professionnelle : personnes âgées, travailleurs indépendants, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés précaires.

Un rôle de facilitateur pour la commune

Dans ce dispositif, la commune agit comme intermédiaire, sans engagement financier ni responsabilité juridique. Les contrats resteront souscrits directement par les particuliers auprès de la mutuelle retenue.



■ **1 - Étude** : Le nombre de réponses à l'enquête jointe à cet Echo Fanouin et la collecte de vos attentes permettront de déterminer les attentes et besoins de nos administrés.



■ **2 - Prospection** : Sur la base de ce cahier des charges, la commune sollicitera différentes mutuelles pour obtenir les meilleures garanties ad hoc au tarif le plus juste.



■ **3 - Présentation** : Une fois la ou les mutuelles retenue(s), organisation d'une réunion publique de présentation des services proposés à chacun et chacune.



■ **4 - Adhésion** : Adhésion libre et directe entre administré intéressé et la mutuelle, qui sera présente régulièrement dans un local mis à disposition par la commune.



HALLE DE TENNIS : INAUGURATION ET NOUVELLE POSSIBILITÉ POUR LES FANOUINS

Le samedi 3 mai, lors du « Café Fanouin », la halle de tennis a été inaugurée en présence des habitants, des élus et des membres du club.

Après deux longues années de travaux, les membres du club de tennis ont enfin pu retrouver des conditions de pratique optimales.

Les deux terrains intérieurs ont été entièrement rénovés avec un nouveau revêtement Terbal ainsi qu'un nouveau système de ventilation, offrant ainsi des conditions de jeu conformes pour les entraînements et la compétition.

Un autre point marquant de cette rénovation est la **mise aux normes PMR et énergétiques du club house**. Ce dernier bénéficie désormais de vestiaires aux normes, d'une isolation thermique renforcée et d'un système de chauffage optimisé, réduisant ainsi la

consommation d'énergie et l'empreinte carbone du bâtiment.

Les 104 membres du Feneu Tennis Club peuvent désormais profiter d'un complexe rénové et prêt à accueillir confortablement les joueurs et les visiteurs.

En plus de ces améliorations, **le court de tennis extérieur sur le site du Bois de la Sable est maintenant libre d'accès** pour permettre à tous, sans réservation, de jouer au tennis. Une initiative qui reflète l'engagement de la municipalité pour encourager la pratique du sport et promouvoir un mode de vie actif et sain.

Le samedi 14 juin à partir de 14h, le Club de Tennis organise une journée portes ouvertes, offrant à tous une occasion de découvrir ses installations rénovées et de s'inscrire ou se réinscrire.



IRIGOFLEX, LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service de transport à la demande IrigoFlex est un dispositif de transport public mis en place sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Il s'agit d'une offre complémentaire au réseau bus-tramway Irigo, et qui vient renforcer l'offre déjà existante sur Feneu : la ligne 33 à destination du Quai à Angers, le transport scolaire vers le collège Jean Zay, ainsi que le service de transport solidaire proposé par le CCAS.

L'utilisateur peut effectuer un trajet du lundi au samedi, de 7h00 à 19h00, toute l'année. Cinq zones sont définies sur le territoire suburbain de l'agglomération : Feneu fait partie de la zone F11.

Les trajets sont possibles :

- entre tous les arrêts Irigo identifiés à l'intérieur d'une même zone (hors arrêts scolaires),
- en connexion vers les stations Avrillé-Ardenne / Verneau Arrêt Avrillé-Ardenne,
- vers les 3 pôles de santé de l'agglomération angevine.

À noter que, à Feneu, l'arrêt Eglise utilisé uniquement pour le transport scolaire sera bientôt utilisable comme arrêt IrigoFlex. Vers Montreuil-Juigné et Avrillé, vous pouvez utiliser les arrêts Zola (centre ville) et Croix Cadeau (centre commercial).

L'utilisateur peut réaliser 4 trajets par mois (1 aller retour = 2 trajets), au prix d'un voyage en bus.

Le service doit faire l'objet d'une réservation

- soit par téléphone au **02 53 57 72 41** (jusqu'à 2h avant le trajet),
- soit par formulaire internet sur **www.irigo.fr**
- soit par mail : **irigoflex@titi-floris.fr** (au plus tard la veille à 17h00 pour le lendemain).



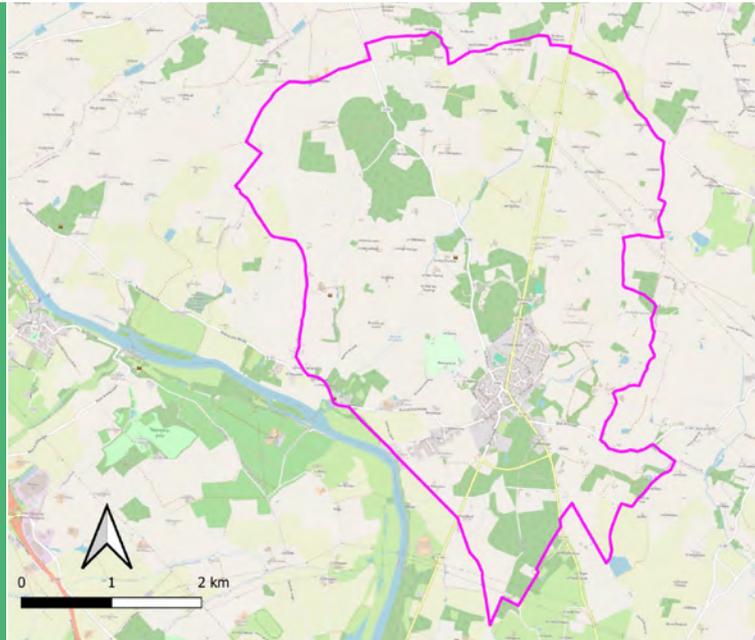


UN NOUVEAU CIRCUIT DE RANDONNÉE À FENEU : LA F'NEU CYCLETTE

La commune de Feneu enrichit son offre touristique et nature avec la création d'un tout nouveau circuit de randonnée de 23 kilomètres. Ce parcours, pensé pour les amateurs de VTT/Gravel comme pour les randonneurs ou traileurs, prend son départ au Port Albert, lieu emblématique des bords de Mayenne.

Le tracé invite à la découverte de la richesse paysagère et patrimoniale de la commune. Chemins creux, prairies humides, bois et points de vue paysagers rythment cette boucle variée. Accessible toute l'année, ce circuit s'inscrit dans une démarche de valorisation du territoire et de mobilité douce. Il a été conçu dans le but de préserver les usages et l'environnement tout en favorisant les activités de plein air.

Un panneau d'information de départ sera prochainement installé au Port Albert, une carte détaillée du parcours sera également disponible en mairie ainsi que sur le site de la commune.



QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE

La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont certaines sont imposées par la loi, tandis que d'autres dépendent du bon sens et d'un civisme basique: considération pour autrui, respect des lieux publics et privés... Le bien-être dans notre village repose sur l'engagement de chacun !



Respecter la tranquillité de vos voisins

L'usage d'équipements thermiques ou électriques pour l'entretien des jardins et des habitations est soumis à une réglementation. Leur utilisation est interdite :

- Du lundi au vendredi avant 7h00, de 12h30 à 13h30 et après 19h30
- Le samedi avant 9h00, de 12h00 à 14h00 et après 19h00
- Le dimanche et les jours fériés avant 10h00 et après 12h00



Contribuer à la propreté

Des poubelles sont disposées à divers endroits de l'agglomération. Pensez à rentrer vos poubelles dès le lundi soir.



Maintenir des relations courtoises avec les voisins

Informez le voisinage si vous prévoyez une fête ou un rassemblement qui pourrait se prolonger tard, (au-delà de 22h00), en particulier si vous comptez jouer de la musique.



Gérer ses animaux domestiques

Les propriétaires de chiens sont tenus de les tenir en laisse et de ramasser les déjections de leurs animaux. Il est défendu de laisser aboyer ou gémir, de façon récurrente ou étendue, ses animaux.



Suivre les règles de stationnement et les zones de circulation

Il est interdit de se garer sur les trottoirs, cela ne doit pas entraver le passage des piétons ou des personnes à mobilité réduite.



DOSSIER :

Le cimetière (littéralement « lieu où l'on dort », « lieu du repos »), probablement le premier aménagement créé par l'Homme, est un espace public à nul autre comparable, il est un lieu de mémoire collective où l'intimité et la spiritualité de chaque personne doivent être respectées.

Les communes doivent ainsi veiller à protéger ces sanctuaires permettant à chacune/chacun d'entre nous de se souvenir et d'y trouver la paix. Aussi, la gestion et la valorisation des cimetières, intégrant son évolution, sont des missions importantes des mairies. En effet, « gérer » un cimetière, c'est avoir la responsabilité de préserver une part si importante de notre histoire et de notre patrimoine. Les cimetières sont ainsi des lieux symboliques pour plusieurs raisons :

- Lieux d'une importance fondamentale dans la vie pour tous, puisqu'ils permettent un recueillement ô combien nécessaire lors des deuils,
- Lieux de mémoire où l'Histoire d'un village se dévoile au fil des épitaphes,
- Lieux de patrimoine, aussi, où chaque sépulture mérite une attention toute particulière,
- Lieux d'expression de l'évolution civilisationnelle, par ces changements de coutume.

CRÉMATION et JARDIN du SOUVENIR

Depuis une trentaine d'années, la crémation, pour des raisons religieuses, écologiques, financières, est une pratique funéraire en plein essor. Les cendres du défunt sont alors soit conservées dans une urne cinéraire, déposée dans une sépulture ou dans une case de columbarium ou scellée sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire ; soit dispersées dans un espace aménagé à cet effet, le « jardin du souvenir » d'un site cinéraire ; soit dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques.

Si le columbarium et les cavernes existaient déjà dans le cimetière communal, le « jardin du souvenir » faisait défaut. Toutefois, depuis 2008, il est obligatoire pour les communes de plus de 2000 habitants de proposer ce « service » funéraire. Décision a donc été prise par le conseil municipal de créer un « jardin du souvenir » dans l'espace cinéraire.

Il est composé de deux espaces : une fosse, recouverte de galets gris-blancs, où sont recueillies les cendres du défunt et quatre stèles, en ardoise, de formes complémentaires, dont deux sur lesquelles seront apposées les plaques d'ardoise faisant mémoire des défunts et deux autres stèles sur lesquelles sera inscrite l'épithaphe « **De ces cendres renaîtra la vie** ». À ces éléments minéraux, sera associé un élément végétal, un rosier de couleur rouge.





MINÉRAL ET VÉGÉTATION POUR UNE HARMONIE VERTUEUSE

Ainsi, si depuis le 20^e siècle dans les pays occidentaux, la place de la nature s'est peu à peu estompée au profit des alignements de pierres de marbre séparés par des allées de sable et de graviers. Les cimetières sont ainsi devenus très minéraux laissant peu de place au végétal et surtout à la flore spontanée. Le développement de celle-ci pouvant faire naître un sentiment d'abandon chez les familles des défunts.

Par conséquent, le maintien de la minéralité des lieux, le plus souvent avec des produits chimiques très nocifs, a généré une pollution du lieu ainsi que celle du sous-sol (nappe phréatique comprise).

Cependant, dans une approche plus écologique de la gestion de ces lieux, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite depuis 2022.



Des allées engazonnées

Ces nouvelles dispositions ont donc été une opportunité pour redonner une plus grande place à la végétation dans le cimetière communal. Depuis l'automne dernier une partie des allées a été engazonnée à titre expérimental. Après une préparation adaptée du sol, a été implanté un gazon dit « de voirie », de croissance lente, résistant en sol sec et nécessitant très peu de tonte. Ainsi l'entretien en sera d'autant moins pénible et moins chronophage. A l'issue de cette phase expérimentale, l'engazonnement sera généralisé à toutes les allées secondaires.



Des massifs au carrefour des allées principales

Pour diversifier la végétation du cimetière, les conifères, de forme imposante et en cours de dépérissement, ont été enlevés pour être remplacés ultérieurement par des massifs constitués de fleurs, d'un arbuste et de végétaux couvre-sol. A été ainsi révélée la perspective panoramique sur le fond du cimetière.

D'avantage de végétation à venir

Pour amplifier la végétalisation du cimetière, d'autres réflexions sont en cours ; notamment l'installation de plantes grimpantes sur les murs d'enceinte, la plantation d'arbres, ...



LE CIMETIÈRE, UN ESPACE ORGANISÉ ET RÉGLEMENTÉ

Par un arrêté du mois de mars 2025, le règlement du cimetière a été l'objet d'une mise à jour. Dans celui-ci sont énoncées toutes les mesures permettant au Maire d'assurer le respect de l'ordre public et de la décence dans le cimetière communal, ainsi que celui dû aux défunts. Ce règlement est affiché à l'intérieur du cimetière ainsi que le plan de celui-ci. Ils peuvent être consultés en mairie, et sont accessibles par QR Code sur le site internet de la commune (feneu.fr) et sur le site

portail.gescime.com/feneu.

Par ailleurs, des petits panneaux ont été installés pour un repérage plus aisé des différents espaces composant le cimetière ainsi que le positionnement des tombes.

L'espace dédié aux sépultures des enfants a été mis en valeur par une bordure en ardoise et un cheminement vers le site cinéraire a été tracé.

Différents aménagements destinés à harmoniser végétation et pierres des sépultures pour valoriser celles-ci, tout en respectant la nature. Ainsi, chacun, chacune pourra se recueillir dans un lieu apaisant et contemplatif.



Si Feneu m'était conté...

Nous vous proposons de découvrir, ou redécouvrir, l'histoire de Feneu, depuis les origines jusqu'à aujourd'hui, et de ses lieux qui vous sont familiers ou parfois inconnus.

CHAPITRE 8 : LES COMMERCES ET LES ARTISANS

Au début du XX^e siècle, les commerces et artisans étaient nombreux à Feneu. On dénombrait une quinzaine de cafés, deux hôtels, des épiceries, une coopérative. Les forges, le maréchal-ferrant, avaient une nombreuse clientèle du fait des activités agricoles, et notamment celles liées aux chevaux (fers, charrettes, outils...). Ces métiers disparaîtront avec l'arrivée des tracteurs. Tailleurs de pierre, maçons (14), charpentier, menuisier, vitrier, bourrelier, tailleur, coiffeur, sabotier, tonnelier, boulanger, coiffeur... de nombreux métiers « traditionnels » étaient représentés. Certains existent toujours, d'autres ont disparu. Il y avait un garde-champêtre, également crieur public pour alerter la population des plus importants messages, et même au centre bourg un horloger-bijoutier ! Il fournissait bagues de fiançailles et alliances à une grande partie de la jeunesse de Feneu. Plus inattendus – de nos jours du moins – un raccommodeur de porcelaine, de parapluies, ainsi qu'un marchand de peaux de lapin officiaient au village. A la même époque, les femmes qui travaillaient étaient couturières (quatorze !) lingères et repasseuses ou laveuses.



Prochain (et dernier) chapitre : Les fêtes et les divertissements locaux. Nous remercions Madame de Saint-Maur, dont l'ouvrage « Il était une fois Feneu » sert de référence à cette série d'articles.

Une belle histoire qui se poursuit à la pharmacie de Feneu !

Véronique Béal a accompagné les Feneuins pendant plus de 34 ans avec passion, bienveillance et un grand amour de la nature. Toujours disponible, toujours à l'écoute, elle a su créer un lien unique avec ses patients, mêlant soins, conseils et partage de ses connaissances sur les plantes et les médecines naturelles. Plus qu'une pharmacienne, elle était une figure familière, attentive aux petits et grands besoins de chacun.

Son départ à la retraite marque la fin d'une belle aventure humaine... mais l'histoire continue avec le même esprit.

Depuis 2022, Mathilde Aulagne a repris progressivement le flambeau avec enthousiasme. Pharmacienne expérimentée, attachée à notre territoire, elle s'investit pleinement pour faire vivre l'officine et accompagner les professionnels de santé de la commune. Fidèle à l'esprit de proximité qui fait la force de Feneu, Mathilde porte aussi de beaux projets : agrandir, moderniser et renforcer encore l'offre de soins pour répondre aux besoins d'une population toujours plus dynamique.

Un immense merci à Véronique pour son engagement et sa générosité. Bienvenue à Mathilde, pour écrire, à son tour, une nouvelle page de cette belle histoire ensemble !



L'Autre Chance d'Apprendre Accompagnement personnalisé pour la réussite des élèves



Créée par Éric Réveillant, enseignant de primaire, "L'Autre Chance d'Apprendre" met le jeu au cœur de sa démarche pédagogique. Elle s'adapte aux besoins spécifiques de chaque

enfant et aux attentes des familles, en proposant un accompagnement personnalisé et innovant, à domicile ou durant les vacances. Des outils ludiques, conçus en lien avec les programmes officiels, favorisent la motivation, la confiance et la réussite scolaire. Cette approche s'adresse également aux professionnels de l'éducation (enseignants, animateurs, éducateurs), leur offrant des ressources et méthodes pour enrichir leurs pratiques pédagogiques. En valorisant le jeu comme vecteur d'apprentissage, L'Autre Chance d'Apprendre permet à chacun, enfants comme professionnels, de s'épanouir et de progresser autrement dans un cadre bienveillant et stimulant.

contact@lautrechancedapprendre.fr
06 67 78 14 49



Rebond Fanouin

2012 Création du club de Basket Le Rebond Fanouin avec 1 équipe Baby Basket.

Mai 2025 La 10^{ème} saison se termine avec 11 équipes de 5 à 53 ans !



Actuellement le club fonctionne avec un bureau, des commissions et un CA (conseil d'administration), mais surtout avec des licenciés et des parents engagés dans l'esprit du club : convivialité, amusement, et entraide.

Les entraînements avec Patrick sont des opportunités de rencontres et de plaisirs où chacun progresse à son rythme.

Les matchs sont des moments de complicité entre les joueurs, d'esprit d'équipe et de partages.

Au cours de la saison des instants de convivialité sont proposés (apéritifs, tournoi after-halloween, tournoi des familles, soirée dansante, concours de belote, etc...)

En juin, les entraînements seront ouverts à tous, n'hésitez pas petits et grands à venir essayer ce fameux ballon et vous projetez pourquoi pas avec nous pour la 11^{ème} saison du Rebond Fanouin !

Informations : www.lerebondfanouin.fr



Société Boule de Fort « Les Tilleuls »

La Boule de Fort est un sport loisir traditionnel, classé au Patrimoine culturel Immatériel auprès de l'UNESCO en 2013, certainement méconnu de nos amis Fanouins.

Une équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous faire découvrir cette pratique ancestrale qui allie adresse, technique et tactique, demandant une grande maîtrise. Tout l'intérêt du jeu consiste à combiner la trajectoire et la vitesse de cette fameuse boule pas tout à fait ronde, en jouant sur une piste pas tout à fait plate.

Le 22 Juin, nous organisons un pique-nique où nos sociétaires

pourront être accompagnés de leur famille, de leurs amis.

Actuellement, nous pratiquons tous les mercredis après-midi dans une ambiance conviviale.

A partir de septembre, nous envisageons d'élargir les créneaux un jeudi après-midi tous les 15 jours et organiser des créneaux réservés aux Femmes afin de découvrir ou de s'entraîner.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Poussez la porte de l'association (4 rue de la Cure, située à droite de la Mairie).

Contacts : 06 84 25 74 65 ou 06 13 47 32 32.



Initiation tous les dimanches matin de 10h à 12h. Venez découvrir ! Vous serez peut-être surpris !



Lulla Sauvage

Atelier chant bien-être

Virginie Brébion Renard propose à compter du 22 septembre des ateliers chant bien-être s'adressant aux adultes ayant envie de pratiquer le chant dans un esprit convivial, et aussi comme un moyen de connaissance de soi, et d'épanouissement personnel. La démarche des ateliers chant bien-être est de permettre à chacun de trouver un bien-être corporel et vocal par la pratique d'exercices relaxants, ludiques, favorisant le lâcher-prise, et le développement de sa propre créativité par l'écoute et l'exploration des sons.

Quand ?

Chaque 1^{er} lundi du mois de 19h45 à 21h45 à compter d'octobre 2025;

Séance découverte le **22/09/25** de 19h45 à 21h45

(Sur réservation selon places disponibles)

lullasauvage@gmail.com - 06.61.83.88.73

<https://lullasauvageartbienetre.com/>

Club d'échecs

Le club d'échecs des Basses Vallées Angevines accueille de nouveaux joueurs chaque année ! 15 jeunes joueurs participent aux interventions proposées par Jean-Philippe Rabouin tous les vendredis (hors vacances scolaires) à l'école L'Eau Vive de 17h à 18h. Le club adulte regroupe 10 adultes. Ils participent également au championnat départemental et aux opens.

Informations :

florian.lochard@gmail.com





AGENDA

Vies et Mémoires de Fanouins (saison 3)

En Afrique, on dit que « quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Cette expression pourrait aussi s'appliquer à nos territoires ruraux, dans lesquels une partie de la mémoire est de tradition orale. Aussi, après avoir recueilli une partie de celle-ci par le témoignage d'Aîné(e)s en 2023 et 2024, les membres du comité « Solidarité et Coopération » vous sollicitent à nouveau pour compléter ce recueil d'éléments mémoriels. Ceci dans le but de valoriser le patrimoine immatériel, de renforcer le lien communautaire et de permettre aux Fanouins installés récemment de découvrir l'histoire du village.

Dans cette perspective, différentes modalités peuvent être mises en œuvre :

1 - Organisation d'entretiens individuels ou collectifs, pour évoquer librement des souvenirs et récits de vie.

2 - Utilisation de supports tels que les photos (famille, fêtes, activités professionnelles, associatives, ...) et d'objets « remarquables » des temps passés, ...

3 - Recueil de témoignages écrits, audio ou vidéo.

La restitution de ces éléments mémoriels collectés pendant trois années prendra la forme d'une exposition et d'un livre illustré (récits et photos).

Pour participer à ce projet, merci de contacter Robert Chapotte (Adjoint « Solidarité et Coopération ») par mail : robert.chapotte@feneu.fr ou par téléphone au **06 75 51 05 01**.

D'avance, soyez toutes et tous, très sincèrement remercié(e)s pour votre collaboration à l'écriture de l'Histoire du village de Feneu.



Feneu fête l'été : l'agenda des animations à ne pas manquer !

L'été arrive à grands pas, et avec lui, son lot d'animations, de concerts, d'activités, et de rendez-vous festifs dans notre commune !

Retrouvez dans le programme de « Feneu fête l'été », joint à ce journal, l'agenda complet des animations proposées par la municipalité, les associations ...

Gardez ce programme à portée de main pour profiter pleinement de l'été dans notre commune ... et n'hésitez pas à le partager autour de vous pour que chacun puisse en profiter.

Feneu Tennis club



Portes ouvertes du Feneu Tennis Club
le samedi 14 juin de 14h à 18h :

renseignements, tests pour tous niveaux, inscriptions, réinscriptions.

contact :

feneutennisclub@orange.fr

Feneu Hand-ball club



Le Feneu Hand-ball Club recrute pour la saison 2025/2026 :

- des enfants toutes tranches d'âges confondues dont des jeunes pour son équipe U10,
 - des joueurs pour son équipe D3 séniors,
 - des joueurs adultes pour une équipe loisir,
 - un entraîneur pour son équipe sénior/loisir.
- Portes ouvertes et séances d'entraînements offertes encadrées par Patrick Aversang :
- 3-6 ans : les samedis 14 et 21 juin de 10h00 à 11h15.
 - 7-14 ans : les mercredis 11, 18 et 25 juin de 12h00 à 13h00.
 - 14-16 ans : les mercredis 11, 18 et 25 juin de 19h00 à 20h00.
 - pour les adultes : séances d'essais dès à présent chaque mercredi de 19h00 à 20h30
- Contact : **06.70.59.62.34**
ou feneuhbc@gmail.com

Téléthon



L'équipe du Téléthon, relais pour la commune de Feneu et l'AFM, se mobilise et réfléchit activement sur son programme 2025 et vous rappelle qu'elle sera présente au Forum des Associations de Septembre. Cette année il aura lieu le **dimanche 29 novembre** pour les épreuves sportives. Si vous souhaitez être bénévole, ou organiser un événement au profit du Téléthon, contactez-nous : telethonfeneu@laposte.net



Téléthon de Feneu

L'équipe du Téléthon Feneu : Bernard Coiffard, Renée Piton, Josiane Rabineau, Guy Michel, Olivier Barbot, Sylvie Pivaut Agnès Marty et Thérèse Toque.